Table agroenvironnementale de l'Estrie

Plan d'actions agroenvironnementales
2020 - 2023

AXES	OBJECTIFS		ACTIONS	Responsable (Re) / Collabo (Co)	Indicateurs	2021	2022	2023	Financement	AXES touchés				
										1. Eau	2. Sol	3.Phytoprotection	4. Biodiversité	5.Changements climatiques
1. AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU	Diminuer l'apport des sédiments et des polluants dans les cours d'eau	1.1	Assurer le respect des bandes riveraines règlementaires											
		1.2	Mettre sur pied une stratégie commune pour sensibiliser au respect des bandes riveraines par la cartographie régionale des cours d'eau											
		1.3	Encourager l'implantation de bande riveraine élargie, notamment avec des espèces pérennes ou des aménagements agroforestiers	UPA (Re) MRC VSF (Co) Ville de Sherbrooke	Nbre de sites de démonstration de bandes riveraine élargies	Aménager au moins une bande riveraine élargie par MRC servant de vitrine Harmoniser entre les MRC la règlementation relative aux activités permises dans les BR			Prime-vert (volet 1)	X			X	
		1.4	Favoriser les meilleures pratiques de gestion et entretien des fossés de drainage, des ponceaux et des sorties de drain											
	Optimiser la gestion des éléments fertilisants	1.5	Mettre en place des projets-pilotes visant à réduire les apports en éléments fertilisants et assurer la diffusion des résultats											
		1.6	Encourager le respect de la réglementation sur l'accès des animaux aux cours d'eau											
		1.7	Encourager l'adoption des meilleures pratiques d'incorporation des fumiers et des fertilisants											
		1.8	Accompagner les entreprises et intervenants dans la gestion des amas de fumier											
		1.9	Sensibiliser les producteurs sur la qualité de l'eau de leurs puits d'eau potable											

Table agroenvironnementale de l'Estrie

Plan d'actions agroenvironnementales
2020 - 2023

AXES	OBJECTIFS		ACTIONS	Responsable (Re) / Collabo (Co)	Indicateurs	2021	2022	2023	Financement	AXES touchés				
										1. Eau	2. Sol	3.Phytoprotection	4. Biodiversité	5.Changements climatiques
2. SANTÉ ET CONSERVATION DU SOL	Favoriser la conservation des des sols	2.1	Favoriser de meilleures pratiques de gestion et d'entretien des fossés ,											
		2.2	Augmenter le nombre d'ouvrages de conservation du sol (étangs de rétention, bassins de sédimentation, etc.)											
		2.3	Relancer le groupe « semi-direct Estrie »											
		2.4	Maintenir et augmenter les superficies en cultures de couverture (intercalaires, dérobées et cultures pérennes)											
		2.5	Réaliser des études technico-économiques pour comparer les cultures pérennes et annuelles											
	Favoriser la bonne santé des sols	2.6	Valoriser l'utilisation des fumiers et des autres engrais organiques											
		2.7	Mettre sur pied la Caravane Santé des sols de l'Estrie (CSS)	CAE (Re) UPA (Co) CAE (Co)	Nbre Caravanes et nbre producteurs	Présentation d'un minimum de 3 Caravanes Santé des Sols			PAD	X	X	X	X	
		2.8	Réaliser une étude sur l'impact économique de l'érosion des sols en Estrie											
		2.9	Développer des outils de sensibilisation sur l'importance de la biodiversité du sol											

Table agroenvironnementale de l'Estrie

Plan d'actions agroenvironnementales
2020 - 2023

AXES	OBJECTIFS		ACTIONS	Responsable (Re) / Collabo (Co)	Indicateurs	2021 2022 2023	Financement	AXES touchés				
								1. Eau	2. Sol	3.Phytoprotection	4. Biodiversité	5.Changements climatiques
3. PHYTOPROTECTION	Améliorer la gestion intégrée des ennemis de culture qui sont propres à l'Estrie, pour diminuer les risques reliés aux pesticides	3.1	Améliorer les techniques de sarclage en production biologique									
		3.2	Promouvoir SAgE pesticides, l'IRPEQ et encourager les bilans IRE et IRS des entreprises									
		3.3	Développer des techniques de dépistage des nouvelles espèces indésirables									
		3.4	Sensibiliser sur l'importance de la rotation des produits phytosanitaires									
		3.5	Augmenter les essais d'implantation de grandes cultures biologiques.									
		3.6	Encourager la mise sur pied de vitrines en grandes cultures biologiques afin de démontrer les avantages économiques									
	Assurer la santé des agriculteurs, travailleurs et autres personnes à risque	3.7	Faciliter les mécanismes pour accompagner les producteurs dans le choix des semences traitées ou non	UPA (Re)	Actions réalisées et nbre producteurs	Article Solidarité Webinaire (recherche au Québec) Info lettres (MAPAQ, UPA) liens articles et capsules vidéo Présentation outil Info-sols	Contribution nature des partenaires et financement externe à définir			X	X	
		3.8	Sensibiliser à la mortalité des ruches causée par les résidus de pesticides									
		3.9	Sensibiliser au respect de la règlementation et des étiquettes de produits phytosanitaires (distances séparatrices, bandes riveraines, etc.)									
		3.10	Promouvoir les méthodes de détection des traces de pesticides (producteurs, employés, matériel									
		3.11	Promouvoir l'importance des équipements de protection individuelle									

Table agroenvironnementale de l'Estrie

Plan d'actions agroenvironnementales
2020 - 2023

AXES	OBJECTIFS		ACTIONS	Responsable (Re) / Collabo (Co)	Indicateurs	2021	2022	2023	Financement	AXES touchés				
										1. Eau	2. Sol	3.Phytoprotection	4. Biodiversité	5.Changements climatiques
4. CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ	Favoriser le maintien et l'augmentation de la biodiversité	4.1	Favoriser la rotation des cultures, notamment par la mixité des espèces, l'augmentation des superficies en cultures fourragères et pérennes et la diminution des superficies en monoculture	CAE (Re) UPA (Co) MRC Coaticook (Co)	À définir	À définir				X	X		X	X
		4.2	Favoriser l'implantation de bandes fleuries, de bandes riveraines élargies et des corridors fauniques											
		4.3	Maximiser les actions de prévention, détection et le contrôle des espèces nuisibles et envahissantes											
		4.4	Développer l'expertise régionale en aménagement de la biodiversité en milieu agricole											
		4.5	Sensibiliser sur l'importance des habitats, des espèces et des milieux humides.											
		4.6	Développer et diffuser des outils pour la protection de la faune sauvage lors de la récolte des cultures											

Table agroenvironnementale de l'Estrie

Plan d'actions agroenvironnementales
2020 - 2023

AXES	OBJECTIFS		ACTIONS	Responsable (Re) / Collabo (Co)	Indicateurs	2021	2022	2023	Financement	AXES touchés				
										1. Eau	2. Sol	3.Phytoprotection	4. Biodiversité	5.Changements climatiques
5. CHANGEMENTS CLIMATIQUES		5.1	Supporter le développement d'essais pour adapter la gestion des cultures											
		5.2	Favoriser les essais sur l'utilisation des abris parapluie en production fruitière											
		5.3	Encourager le développement (ou les essais) d'espèces plus adaptées aux conditions régionales											
		5.4	Soutenir l'augmentation des surfaces en production de plantes pérennes											
		5.5	Accompagner les producteurs dans l'ajustement de leurs pratiques											
	Favoriser l'adaptation des entreprises agricoles aux changements climatiques* *Plan d'adaptation aux changements climatiques (Agri-climat, …)	5.6	Sensibiliser sur les effets du travail du sol réduit et l'efficacité des équipements											
		5.7	Promouvoir une meilleure utilisation des pâturages, notamment par la rotation intensive, et une meilleure gestion des cours d'exercice et des enclos d'hivernage											
	Favoriser la réduction des gaz à effets de serre (GES)	5.8	Mettre en place un projet-pilote et une vitrine de réduction des GES à la ferme (projets de compostage, de gestion des résidus de culture, d'incorporation de fumier, de biométhanisation, de changement de race animale, etc.)											
		5.9	Encourager la réalisation d'analyses de cycle de vie et des bilans carbone											
		5.10	Favoriser le développement des plantes fourragères pérennes destinées à la production bioénergétique et industrielle											
		5.11	Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments de ferme et des productions serricoles											
		5.12	Informer la clientèle sur les dynamiques fluviales de l'Estrie											

Table agroenvironnementale de l'Est

Plan d'actions agroenvironnementales
2020 - 2023

AXES	OBJECTIFS		ACTIONS	Responsable (Re) / Collabo (Co)	Indicateurs	2021	2022	2023	Financement	AXES touchés				
										1. Eau	2. Sol	3.Phytoprotection	4. Biodiversité	5.Changements climatiques
6. MODE DE FONCTIONNEMENT	Mobiliser les acteurs au sein de la Table agroenvironnementale de l'Estrie	6.1	Définir le mode de fonctionnement du comité											
		6.2	Tenir au moins trois rencontres annuellement											
		6.3	Mettre en place des comités pour la réalisation de certaines actions											
		6.4	Assurer un tableau de suivi du Plan d'action											
		6.5	Instaurer un mécanisme d'évaluation et de suivi des projets et pratiques en agroenvironnement sur le territoire de l'Estrie (outil cartographique, etc.)											
		6.6	Créer une culture de collaboration au sein des acteurs de l'agroenvironnement de l'Estrie											
		6.7	Instaurer un canal unique de diffusion de l'information concernant les pratiques agroenvironnementales de l'Estrie											
		6.8	Améliorer la communication, la diffusion et l'échange d'information											